

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Fraise pétillante sans nicotine

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : E-liquide pour cigarette électronique.
Utilisations contre indiquées : Pas d'information

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Bordo2.
Rue : 6 allée de sallegourde.
Code postal/Ville : 33140 Villenave d'Ornon.
Pays : France.
Téléphone : 0556200200.
Email : Romain@bordo2.com.

Importateur/représentant exclusivement : Pas d'information

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : + 33 (0)1 45 42 59 59.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification

Message

2.2. Éléments d'étiquetage

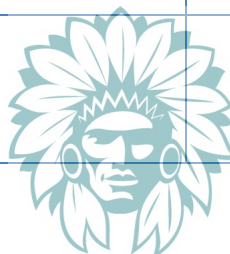
Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger
Mention d'avertissement
Identificateurs du produit : Pas d'information
Mentions de danger : Pas d'information
Informations complémentaires : EUH208 Contient géraniol, alcool d'anis. Peut produire une réaction allergique
Mises en garde - Généralités : Pas d'information
Mises en garde - Prévention : P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P233 - Conserver le récipient bien fermé.
Mises en garde - Réponse : Pas d'information
Mises en garde - Stockage : Pas d'information
Mises en garde - Élimination : P501 - Éliminer le contenu/récipient dans centre de traitement des déchets

2.3. Autres dangers

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Substance	(%)	Classification	Limites de concentration spécifiques	Note
ethyl 2-methylbutyrate N°CAS:7452-79-1 N°EC:231-225-4 N°IDX: Numéro d'enregistrement: 01-2119969445-25	0.0% ≤C≤ 0.44%	Flam. Liq. 3 : H226		
linalool N°CAS:78-70-6 N°EC:201-134-4 N°IDX: Numéro d'enregistrement:	0.0% ≤C≤ 0.33%	Skin Irrit. 2 : H315 Eye Irrit. 2 : H319		



01-2119474016-42				
hexanoic acid N°CAS:142-62-1 N°EC:205-550-7 N°IDX: Numéro d'enregistrement: 01-2119978228-24	0.0% ≤C≤ 0.22%	Acute Tox. 3 : H311 Skin Corr. 1B : H314 Eye Dam. 1 : H318		
ethyl propionate N°CAS:105-37-3 N°EC:203-291-4 N°IDX:607-028-00-8	0.0% ≤C≤ 0.55%	Flam. Liq. 2 : H225		
2-Propenoic acid, 3-phenyl-, methyl ester N°CAS:103-26-4 N°EC:203-093-8 N°IDX:607-133-00-9 Numéro d'enregistrement: 01-2119979458-16	0.0% ≤C≤ 0.44%	Skin Irrit. 2 : H315 Eye Irrit. 2 : H319 STOT SE 3 : H335 Aquatic Chronic 2 : H411	STOT SE 3; H335: C ≥ 10 %	
ethyl hexanoate N°CAS:123-66-0 N°EC:204-640-3 N°IDX:	0.0% ≤C≤ 0.33%	Flam. Liq. 3 : H226		
isopentyl acetate N°CAS:123-92-2 N°EC:204-662-3 N°IDX:607-130-00-2 Numéro d'enregistrement: 01-2119548408-32	0.0% ≤C≤ 0.11%	Flam. Liq. 3 : H226		
ethyl butyrate N°CAS:105-54-4 N°EC:203-306-4 N°IDX:	0.0% ≤C≤ 0.11%	Flam. Liq. 3 : H226		
benzyl benzoate N°CAS:120-51-4 N°EC:204-402-9 N°IDX:607-085-00-9 Numéro d'enregistrement: 01-2119976371-33	0.0% ≤C≤ 0.22%	Acute Tox. 4 : H302 Aquatic Chronic 2 : H411		
ethyl valerate N°CAS:539-82-2 N°EC:208-726-1 N°IDX:	0.0% ≤C≤ 0.22%	Flam. Liq. 3 : H226		
ethyl acetate N°CAS:141-78-6 N°EC:205-500-4 N°IDX:607-022-00-5 Numéro d'enregistrement: 01-2119475103-46	0.0% ≤C≤ 0.55%	Flam. Liq. 2 : H225 Skin Irrit. 2 : H315 Eye Irrit. 2 : H319 STOT SE 3 : H336		
cis-hex-3-en-1-ol N°CAS:928-96-1 N°EC:213-192-8 N°IDX: Numéro d'enregistrement: 01-2119969743-23	0.0% ≤C≤ 0.44%	Eye Irrit. 2 : H319		

[1] Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.

[2] Substances pour lesquelles des limites maximales d'exposition en milieu de travail sont disponibles.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales

En cas d'inhalation

En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Fournir de l'air frais.

Après contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir.



CALUMETTE

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes
Effets

Pas d'information
Pas d'information

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin
Traitement spécial

Traiter de façon symptomatique.
Pas d'information

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂). Sable.
Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

5.4. Informations complémentaires

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.
Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.
Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.
Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.
Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.
Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.
Utiliser une protection respiratoire appropriée.
Assurer une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.
Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.
Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.
Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).
Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.
Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

6.4. Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7
Élimination des déchets : voir la section 13
Équipements de protection individuelle : voir la section 8

6.5. Informations complémentaires

Pas d'information

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.



CALUMETTE

Si la ventilation locale par aspiration n'est pas possible ou ne suffit pas, l'ensemble de la zone de travail doit être ventilé par des moyens techniques.

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Les vapeurs/aérosols doivent être contenus directement au point d'origine.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Retirer les vêtements souillés ou contaminés.

Travailler dans des zones bien ventilées ou utiliser une protection respiratoire appropriée.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

Précautions pour le stockage en commun

Tenir à l'écart des produits alimentaires, boissons et aliments pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information

SECTION 8: Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'information

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique appropriées

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage	: Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.
Protection des mains	: Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.
Protection du corps	: Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.
Protection respiratoire	: Porter une protection respiratoire.
Protection respiratoire nécessaire	: Si des mesures d'aération ou de ventilation techniques ne sont pas possibles ou suffisantes, une protection respiratoire doit être portée.
Remarque	: La classe du filtre doit être adaptée à la concentration maximale de contaminants (gaz/vapeurs/aérosols/particules) qui peut être atteinte lors de la manipulation du produit. Si la concentration est dépassée, un appareil respiratoire isolant doit être utilisé. Utiliser seulement l'équipement de protection respiratoire homologué CE doté d'un numéro de contrôle à quatre chiffres. Respecter les délais d'usure tels que spécifiés par le fabricant.

Contrôles liés à la protection de l'environnement

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Contrôle de l'exposition des consommateurs

Pas d'information

Informations complémentaires

Pas d'information

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	Incolore
Odeur :	Fruitée
Seuil olfactif :	Pas d'information
pH :	Pas d'information
Point de fusion/point de congélation :	Pas d'information
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	°C
Point d'éclair :	°C
Taux d'évaporation :	Pas d'information
Inflammabilité :	Pas d'information
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	Pas d'information
Pression de vapeur :	Pas d'information
Densité de vapeur :	Pas d'information
Densité relative :	Pas d'information
Solubilité(s) :	Pas d'information
Coefficient de partage: n-octanol / eau (journal KOC) :	Pas d'information



Température d'auto-inflammabilité :	Pas d'information
Température de décomposition :	Pas d'information
Viscosité :	Pas d'information
Propriétés explosives :	Pas d'information
Propriétés comburantes :	Pas d'information

9.2. Autres informations de sécurité

Pas d'information

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse lorsqu'il est manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé pour les utilisations prévues.

10.7. Informations complémentaires

Pas d'information

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.01. Toxicité orale aiguë

Données sur le mélange

Pas d'information

11.02. Toxicité cutanée aiguë

Données sur le mélange

Pas d'information

11.03. Toxicité aiguë par inhalation

Données sur le mélange

Pas d'information

11.04. Corrosion cutanée

Données sur le mélange

Pas d'information

11.05. Lésions oculaires

Données sur le mélange

Pas d'information

11.06. Sensibilisation de la peau

Données sur le mélange

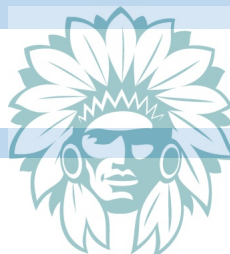
Pas d'information

11.07. STOT RE

Données sur le mélange

Pas d'information

11.08. STOT SE



Données sur le mélange
Pas d'information

11.09. Carcinogénicité

Données sur le mélange
Pas d'information

11.10. Toxicité pour la reproduction et le développement

Données sur le mélange
Pas d'information

11.11. Genotoxicity

Données sur le mélange
Pas d'information

SECTION 12: Informations écologiques

12.01. SHORT_TERM_AQUATIC_TOXICITY_GENERIC

Données sur le mélange
Pas d'information

12.02. LONG_TERM_AQUATIC_TOXICITY_GENERIC

Données sur le mélange
Pas d'information

12.03. SHORT_TERM_ACUTE_SEDIMENT_GENERIC

Données sur le mélange
Pas d'information

12.04. LONG_TERM_ACUTE_SEDIMENT_GENERIC

Données sur le mélange
Pas d'information

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Codes déchet

La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

Propriétés qui rendent les déchets dangereux

Non applicable

Options de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

13.2. Informations complémentaires

Pas d'information

SECTION 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre (ADR / RID)	Transport fluvial (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA- DGR)
14.1. Numéro ONU	-	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le				



transport				
Classe ou division	-	-	-	-
étiquette (s) de danger				
14.4. Groupe d'emballage				
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-	-
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	-			
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	-			
Informations complémentaires				
Tous les transporteurs	-			
Quantité limitée (LQ)	-	-	-	-
Dispositions spéciales	-	-	-	-
Tunnel restriction code	-			
Code de classification	-			
Catégorie de transport	-			
Numéro d'identification du danger (code Kemler)	-			
Catégorie		-		
Polluant marin			-	
Groupe de ségrégation			-	
Remarque	-	-	-	-

Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les réglementations applicables au transport (conformément aux exigences ADR / RID / ADN / IMDG / ICAO / IATA).

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'information

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, une évaluation de la sécurité chimique est pas nécessaire.
Aucune donnée disponible.

Informations complémentaires

Pas d'information

SECTION 16: Autres informations

Non applicable (première édition de la FDS).

Date de création : 25/07/2016

Date de version : 25/07/2016

Date d'impression : 25/07/2016

Données changé par rapport à la version précédente : Pas d'information

16.2. Légende des abréviations et acronymes

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service

CLP: Classification, étiquetage et emballage

IATA: Association internationale du transport aérien

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

DPD : Directive Préparation Dangereuses

N° ONU: Numéro des Nations Unies

N° EC : Numéro Commission européenne

vPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables

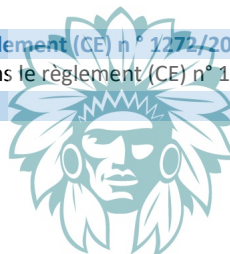
16.3. Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

16.4. Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

16.5. Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)



CALUMETTE

16.6. Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

16.7. Informations complémentaires

Pas d'information

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.

